

## Avis de constitution

### SOCIETE « LE REGAL DU SIECLE »

Siège ABIDJAN COCODY FAYA NOUVEAU GOUDRON,  
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE REGAL DU SIECLE »

Objet :

- Service traiteur ;
- Evènementiel ;
- Prestation de services ;
- Achat et vente de produits cosmétiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location - gérance de tout fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets,

licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY FAYA NOUVEAU GOUDRON, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SANOU EUDES ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00559 du 14/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02788/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

